







Projet Européen TRAIN Questionnaire sur les compétences des formateurs en formation de base en Europe

Merci d'indiquer le niveau d'importance de chacune des compétences, capacités ou connaissances mentionnées ci-après requises pour le formateur en formation de base en France.

		Très importante	Importante	Peu importante	Pas importante
1	Compétences et capacités				
1.1.	Capacité à aborder les apprenants avec des propositions appropriées afin d'établir un premier contact et évaluer leurs besoins.				
1.2.	Capacité à découvrir / évaluer les approches d'apprentissage chez les apprenants permettant d'intégrer la formation de base dans leurs centres d'intérêt ainsi que d'élaborer en accord avec eux la construction de leur plan de formation.				
1.3.	Capacité à enseigner la lecture, l'écriture et le calcul ainsi que les autres contenus éducatifs élémentaires avec des méthodes personnalisées (centrées sur l'apprenant).				
1.4.	Capacité à identifier les blocages et/ou les difficultés d'apprentissage. La capacité d'y réfléchir avec la personne concernée et de lui proposer une stratégie d'apprentissage alternative.				
2	Compétence professionnelle				
2.1.	Expérience dans le domaine de la formation des adultes.				
2.2.	Expérience avec des adultes ayant un faible niveau d'éducation.				
2.3.	Expérience dans la préparation de planification de leçons.				
2.4.	Capacité à initier un processus d'apprentissage commun pour un groupe d'apprenants hétérogène.				
2.5.	Capacité à identifier, utiliser et organiser la diversité des groupes d'apprenants afin de conforter l'apprenant en particulier et d'améliorer la reconnaissance mutuelle des apprenants.				
2.6.	Connaissance et capacité à utiliser des modèles de conseil et d'orientation pour les apprenants.				



















2.7	Connaissance des démarches interculturelles.		
2.8.	Capacité à créer, mettre en oeuvre, évaluer et développer davantage un enseignement centré sur les personnes / des stratégies d'apprentissage personnalisés.		
3	Expertise méthodologique		
3.1.	Connaissance des démarches d'acquisition de compétences langagières en formation de base		
3.2.	Connaissance et capacité à construire des démarches personnalisées relatives à des contenus pertinents en formation de base.		
3.3.	Capacité à appuyer les processus d'apprentissage et à offrir aux apprenants une assistance adéquate.		
3.4.	Capacité à organiser un environnement d'apprentissage pertinent répondant aux besoins des apprenants.		
3.5.	Capacité à citer et décrire une variété de méthodes d'apprentissage pouvant être utilisées par les adultes.		
3.6.	Connaissance et capacité à exploiter la démarche de projet, l'auto-formation, l'usage de l'ordinateur, les didacticiels et Internet.		
4	Compétences "Soft"		
4.1.	Aptitude à établir un climat studieux basé sur le respect, l'appréciation et le partenariat (collaboration).		
4.2	Aptitude à comprendre les définitions de problèmes et les difficultés des participants et à suggérer des solutions appropriées.		
5	Compétence personnelle		
5.1.	Capacité à réfléchir et échanger positivement sur les concepts moraux, stratégies, stéréotypes culturels ainsi que sur les attitudes concernant l'enseignement et l'apprentissage.		

Merci d'avoir pris le temps de répondre à ces questions

L'équipe du projet TRAIN

Ce projet a été financé avec le soutien de la Commission européenne. Cette publication (communication) n'engage que son auteur et la Commission n'est pas responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations qui y sont contenues.









